



## Chiffres clés de l'éducation 2012

### Principaux développements des systèmes éducatifs européens au cours de la dernière décennie

*Chiffres clés de l'éducation 2012* est une publication phare d'Eurydice qui retrace les principaux développements des systèmes éducatifs européens au cours de la dernière décennie. Le rapport combine des données statistiques avec des informations qualitatives pour décrire l'organisation, la gestion et le fonctionnement de 37 systèmes éducatifs européens, de l'éducation préprimaire à l'enseignement supérieur.

La publication couvre de nombreux domaines prioritaires de la coopération européenne dans l'éducation et la formation (ET 2020), ainsi que de la stratégie plus générale de l'Union européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive au cours des dix prochaines années (EU 2020). Plus particulièrement, les 95 indicateurs repris dans le rapport abordent les thèmes suivants: le contexte démographique, les structures éducatives, la participation, les ressources, le personnel enseignant et de direction, les processus éducatifs ainsi que les niveaux de qualification et le passage vers la vie active.

Par rapport à l'édition précédente, la version 2012 de *Chiffres clés de l'éducation* a été améliorée par l'insertion de séries temporelles plus longues, rendant plus facile l'identification de changements spécifiques affectant divers aspects des systèmes éducatifs et permettant l'analyse de la situation actuelle au regard du passé.

*Chiffres clés de l'éducation 2012* est une publication conjointe avec Eurostat et est basée sur des données rassemblées par les unités nationales du réseau Eurydice, Eurostat, et l'enquête internationale PISA 2009. Cette brochure donne un aperçu des conclusions de l'étude.

#### A propos d'Eurydice

Le **réseau Eurydice** fournit de l'information sur les systèmes éducatifs européens ainsi qu'une analyse de ces systèmes et des politiques menées en la matière. Depuis 2011, il est constitué de 37 unités nationales basées dans les 33 pays qui participent au programme de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (les États membres de l'UE, les pays de l'AELE, la Croatie et la Turquie); il est coordonné et géré par l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture», située à Bruxelles, qui élabore ses publications et fournit une vaste gamme de ressources en ligne.

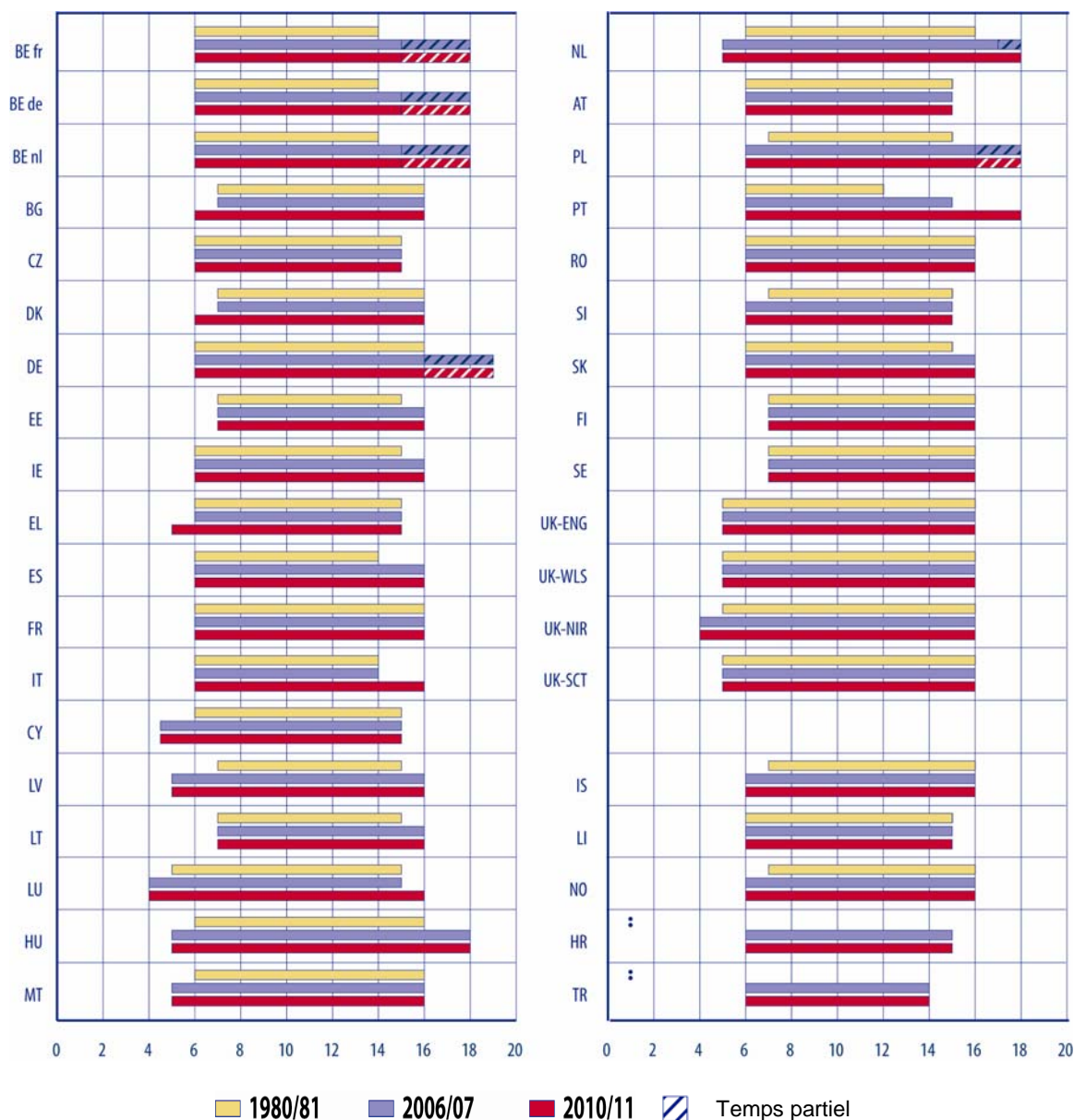


## LA DURÉE DE L'ÉDUCATION S'ALLONGE

Une nette tendance à une scolarité obligatoire plus longue se dessine dans presque tous les systèmes éducatifs en Europe, en lien avec l'objectif de réduire le taux d'abandon précoce et, dans quelques cas, s'assurer que tous les élèves obtiennent un certificat d'enseignement de base. Dans dix pays, le début de la scolarité obligatoire a été avancé d'une année (voir deux années dans le cas de la Lettonie). À l'autre extrémité de l'échelle, 13 pays ont prolongé la durée de l'enseignement obligatoire à temps plein d'un ou deux ans, et de trois dans le cas du Portugal après des réformes récentes. En fait, près de 90 % des jeunes européens âgés de 17 ans étaient encore dans l'enseignement en 2009.

Outre un enseignement obligatoire plus long, les enfants ont tendance à débiter l'éducation formelle à un âge plus précoce. Pour la période 2000-2009, le taux de participation moyen des enfants âgés de 3 à 5 ans dans l'éducation préprimaire ou primaire a augmenté de 6,3 à 15,3 points de pourcentage pour atteindre entre 77 % et 94 % en 2009. En 2009, pratiquement tous les enfants de 3 ans étaient inscrits dans l'éducation préprimaire en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France et en Islande.

Durée de l'enseignement obligatoire en Europe 1980/1981-2010/2011



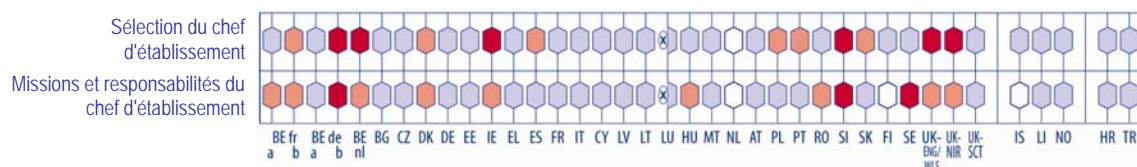
## AUTONOMIE CROISSANTE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'autonomie scolaire a augmenté au cours de la dernière décennie, même si l'autonomie semble plus susceptible d'être accordée dans certains domaines que dans d'autres. Par exemple, les décisions relatives à la gestion du personnel enseignant sont généralement prises au niveau de l'établissement alors que celles concernant le chef d'établissement sont très souvent de la responsabilité d'une autorité éducative de niveau supérieur. En outre, le contenu du programme minimal obligatoire est défini par les autorités centrales dans tous les pays.

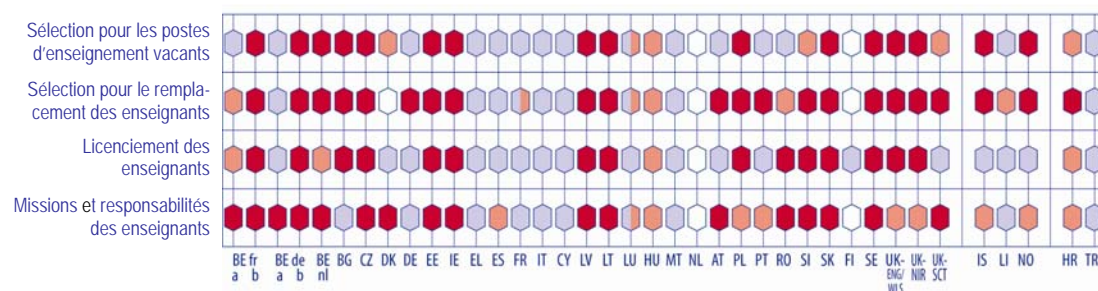
Toutefois, les établissements scolaires ont beaucoup plus de liberté dans les activités éducatives quotidiennes, comme pour le choix des méthodes d'enseignement et des manuels scolaires, le regroupement des élèves pour les activités d'apprentissage et les critères d'évaluation des élèves. Au sein des établissements, les enseignants bénéficient de plus d'autonomie pour les méthodes d'enseignement, les critères d'évaluation et le choix des manuels scolaires que pour les décisions relatives au regroupement des élèves.

Niveaux d'autonomie scolaire pour la gestion des ressources humaines dans l'enseignement primaire et secondaire (inférieur et supérieur) général (CITE 1-3), 2010/2011

### En ce qui concerne les chefs d'établissement



### En ce qui concerne le personnel enseignant



Gauche  
CITE 1



Droite  
CITE 2-3



Autonomie totale



Autonomie limitée



Pas d'autonomie



Sans objet



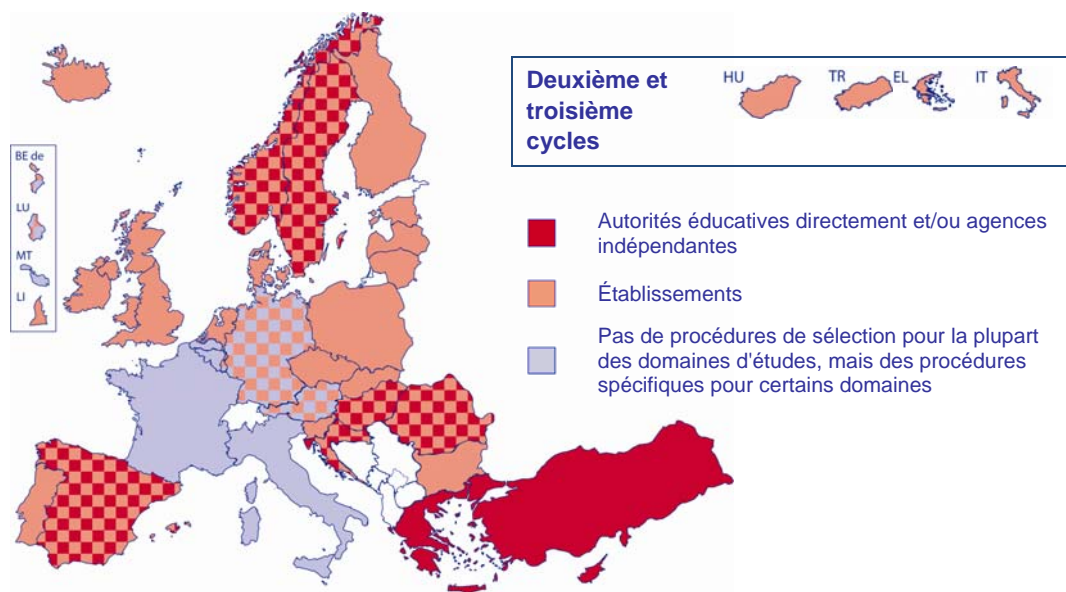
Les pouvoirs de décision peuvent être délégués par l'autorité locale

Source: Eurydice.

On constate également une autonomie accrue des établissements d'enseignement supérieur pour la gestion du personnel académique. Par exemple, ces établissements sont maintenant pratiquement totalement responsables de l'évaluation et de la promotion du personnel académique.

Les autorités centrales et régionales partagent leurs pouvoirs avec les établissements d'enseignement supérieur pour la fixation du nombre d'étudiants dans l'enseignement et, dans de nombreux pays, les établissements organisent leurs propres procédures de sélection des étudiants.

## Niveaux de pouvoir impliqués dans la sélection des étudiants à l'entrée des premiers, deuxièmes et troisièmes cycles de l'enseignement supérieur, 2010/2011



Source: Eurydice.

### L'ASSURANCE QUALITÉ DEVIENT PLUS IMPORTANTE AU NIVEAU SCOLAIRE

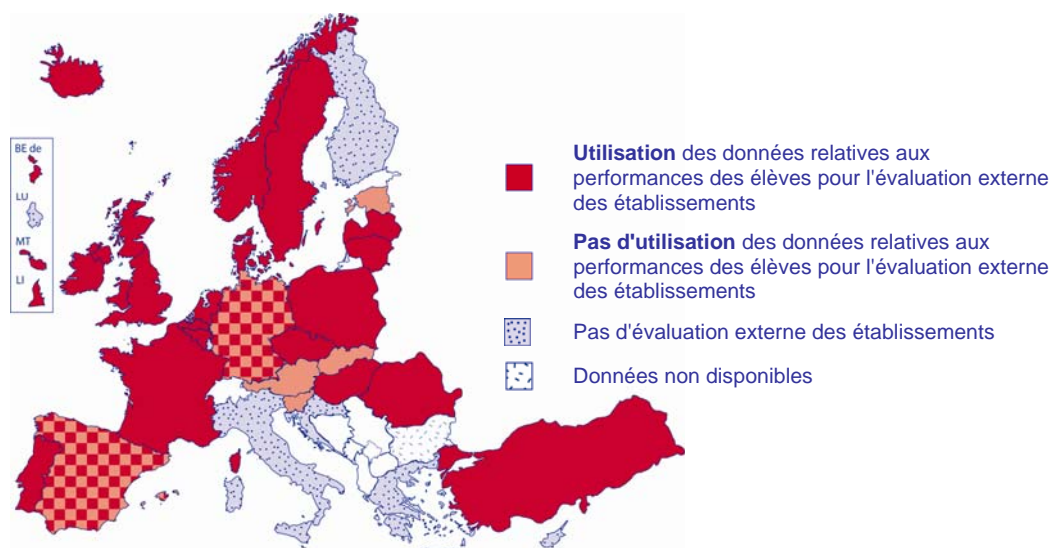
La qualité de l'éducation est une priorité essentielle en Europe, et elle est de plus en plus évaluée, que ce soit au niveau de l'établissement, de l'enseignant ou du système éducatif. Dans un grand nombre de pays, les écoles font l'objet d'une évaluation externe, généralement par un inspecteur, et d'une évaluation interne par le personnel de l'établissement et parfois par d'autres membres de la communauté scolaire. Dans la plupart des pays, l'évaluation externe se concentre sur les données relatives aux performances des élèves, comme leurs résultats aux tests nationaux ou aux évaluations menées par les enseignants, ou encore sur des données relatives à

la progression des élèves à travers la scolarité.

Dans quelques pays, des évaluations individuelles des enseignants ont récemment été introduites ou renforcées (Belgique [Communauté flamande], Portugal, Slovénie et Liechtenstein).

La majorité des pays utilisent les résultats des élèves aux tests nationaux combinés aux résultats des évaluations des établissements scolaires pour piloter leurs systèmes éducatifs. En effet, plus de la moitié des pays européens administrent des tests nationaux aux élèves dans l'objectif premier de recueillir une vue d'ensemble de leur système éducatif.

Utilisation des données relatives à la performance des élèves pour l'évaluation externe des établissements de l'enseignement primaire et secondaire (inférieur et supérieur) général (CITE 1-3), 2010/2011



Source: Eurydice.



## LA PROFESSION ENSEIGNANTE SEMBLE PERDRE DE SON ATTRACTIVITÉ MALGRÉ LE SOUTIEN CROISSANT AUX ENSEIGNANTS

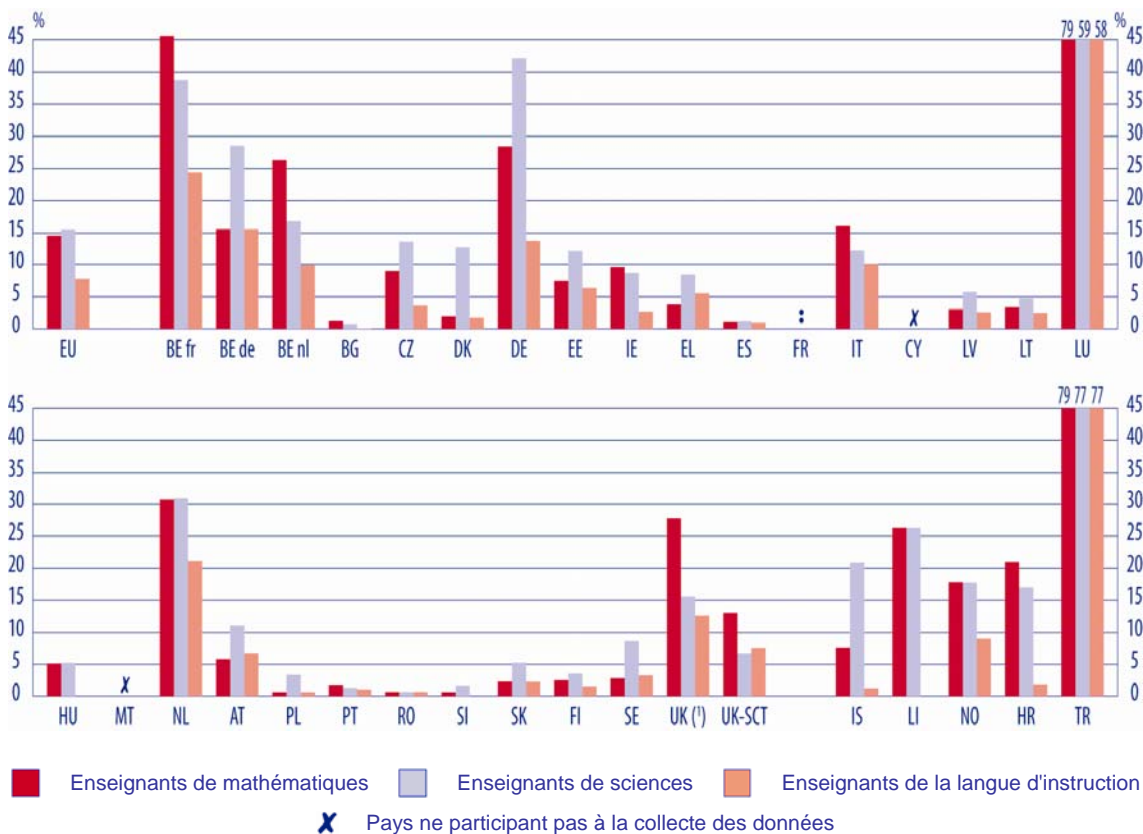
Les mesures de soutien aux nouveaux enseignants sont plus répandues ces dernières années. Alors qu'en 2002/2003, seuls 14 pays avaient réglementé sur le principe du soutien, en 2010/2011, 21 pays mentionnent l'existence de lignes directrices émises au niveau central sur les mesures de soutien pour les nouveaux enseignants (par exemple le mentorat, l'orientation pour l'évaluation et l'observation en classe). En outre, le développement professionnel continu (DPC) a pris de l'importance. Alors qu'en 2002/2003, la participation des enseignants aux activités de DPC était optionnelle dans environ la moitié des pays européens, elle est maintenant considérée comme une obligation professionnelle dans 26 pays ou régions.

Les salaires des enseignants ont augmenté en Europe au cours de la dernière décennie – dans certains cas de plus de 40 %. Toutefois, ces augmentations n'ont pas toujours été suffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat des enseignants étant donné l'augmentation plus rapide du coût de la vie.

Dans la même lignée, alors que le nombre global d'heures de travail des enseignants n'a pas changé, le nombre moyen d'heures d'enseignement actif a augmenté ces dernières années.

Ces tendances coïncident avec une diminution importante du nombre de diplômés dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ces diminutions pourraient contribuer à des pénuries éventuelles d'enseignants dans un avenir proche, d'autant plus que, dans de nombreux pays européens, la majorité des enseignants actuellement en poste sont proches de la retraite. En outre, bien que depuis 2001/2002, l'âge de la retraite a augmenté dans environ un tiers de tous les pays européens, la majorité des enseignants quittent la profession dès qu'ils remplissent les conditions pour le faire. En fait, dans certains pays européens, d'importantes pénuries d'enseignants dans les matières principales ont déjà été enregistrées en 2009.

Pourcentage d'élèves de 15 ans fréquentant des écoles affectées par un manque d'enseignants qualifiés dans les matières principales, 2009



Source: OCDE, PISA 2009.

## LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION – UN DÉFI MAJEUR EN PÉRIODE DE CRISE

Dans la majorité des pays, l'investissement dans l'éducation est resté globalement inchangé au cours de la dernière décennie, jusqu'en 2008, juste avant le ralentissement économique. En réponse à la crise, certains gouvernements ont pris des mesures spécifiques pour veiller à ce que les modalités de financement ne soient pas modifiées afin de garantir la continuité dans le fonctionnement du système et de sauvegarder les réformes mises en œuvre au cours de la dernière décennie. L'éducation préprimaire non obligatoire est de plus en plus dispensée gratuitement. Cela facilite clairement l'accès à l'éducation préprimaire de tous les enfants et plus particulièrement de ceux issus de familles à faibles revenus. En outre, les pays adaptent souvent les frais payés pour l'éducation préprimaire non obligatoire aux revenus de la famille et à d'autres critères. Toutes ces mesures peuvent expliquer la participation croissante à ce niveau.

Alors que le total des dépenses publiques d'éducation est resté stable au niveau des 27 États membres de l'UE entre 2001 et 2008, une tendance positive se marque dans l'augmentation de l'investissement annuel total par élève/étudiant.

Au cours de la dernière décennie, un nombre croissant de pays ont introduit différents types de frais à payer par les étudiants de l'enseignement supérieur. En même temps, l'offre d'aide financière ciblée pour certains étudiants a atténué les effets de l'universalisation des frais administratifs et/ou de scolarité. Les bourses et les prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur sont un volet important des dépenses publiques d'éducation et comptent pour plus de 16,7 %.

Tendances des dépenses annuelles destinées aux établissements d'enseignement public (CITE 0 à 6) par élève/étudiant, en EUR SPA (milliers), 2000 et 2008 (prix constants)



Source: Eurostat, UOE et statistiques des comptes nationaux (données extraites en juin 2011).

## LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TROUVENT DEUX FOIS PLUS VITE DU TRAVAIL QUE LES PERSONNES AVEC DES QUALIFICATIONS INFÉRIEURES

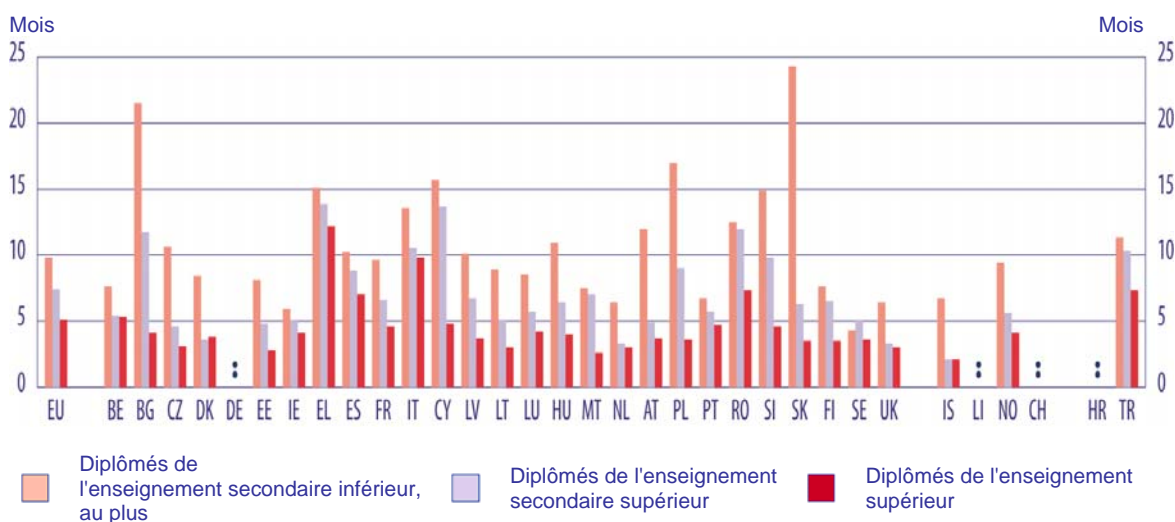
79 % des jeunes en Europe, âgés de 20 à 24 ans, ont achevé avec succès l'enseignement secondaire supérieur en 2010, confirmant la tendance à la hausse en Europe depuis 2000. Le pourcentage européen moyen des personnes titulaires d'une qualification de l'enseignement supérieur a augmenté pour tous les groupes d'âges depuis 2000, bien que des déséquilibres dans la participation des étudiants aux différentes disciplines académiques existent toujours. En sciences, mathématiques et informatique, ainsi que dans le domaine de l'éducation, par exemple, la proportion de diplômés a diminué.

Les diplômés de l'enseignement supérieur s'intègrent sur le marché du travail deux fois plus vite que les personnes titulaires de qualifications inférieures. En moyenne, il faut 5 mois aux diplômés de l'enseignement supérieur pour accéder au marché du travail, et 9,8 mois pour les personnes avec des niveaux de qualification inférieurs.

Au niveau de l'UE, la durée moyenne pour trouver le premier emploi significatif était proche de 6,5 mois en 2009 pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.

Malgré l'augmentation globale du nombre de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, une proportion croissante apparaît surqualifiée pour le type d'emploi qu'elle trouve. En fait, plus d'un diplômé sur cinq est surqualifié pour son travail, et cette proportion augmente depuis 2000. En outre, bien que l'écart entre les sexes se soit réduit depuis 2000, les femmes diplômées restent en moyenne plus susceptibles d'être sans emploi que les hommes malgré le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les disciplines académiques.

Durée moyenne de la transition de l'éducation à la vie active  
par niveau d'éducation atteint, 2009



Source: Eurostat, module ad hoc de l'enquête sur les forces de travail (données extraites en juillet 2011)

\*

\* \*

## L'étude complète

Chiffres clés de l'éducation en Europe 2012

est disponible en allemand, anglais et français sur le site internet d'Eurydice:

[http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/key\\_data\\_en.php](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/key_data_en.php)



## La version imprimée du rapport

est disponible à la demande

[eacea-eurydice@ec.europa.eu](mailto:eacea-eurydice@ec.europa.eu)

## Contact

**Stanislav Ranguelov**, auteur chargé de la coordination: [stanislav.ranguelov@ec.europa.eu](mailto:stanislav.ranguelov@ec.europa.eu)

**Wim Vansteenkiste**, Communication et Publications: [wim.vansteenkiste@ec.europa.eu](mailto:wim.vansteenkiste@ec.europa.eu)